



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS**

17 janvier 2019

## **Création du Centre de formation en technologie industrielle (CFTI) de Chippis**

**Le canton du Valais a repris dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le centre de formation « Constellium Valais » afin d'y développer les effectifs des polymécanicien-ne-s et des automaticien-ne-s et de les former selon les nouveaux standards d'« industrie 4.0 ».**

Le Département de l'économie et de la formation (DEF), par son Service de la formation professionnelle (SFOP), a signé une convention de vingt ans renouvelable avec les communes de Sierre et Chippis ainsi que Constellium Valais pour la reprise de son Centre de formation en technologie industrielle (CFTI), afin de le pérenniser dans la région sierroise.

L'objectif est de maintenir et développer l'économie et l'industrie du centre du Valais et de la région sierroise en particulier en formant la main d'œuvre qualifiée dont les grandes entreprises et les PME de la région ont besoin. Ce centre de formation propose également des synergies avec la Haute école d'ingénierie HEI Valais-Wallis, en lien avec le Campus Energypolis, aux côtés du Centre de formation de la base aérienne. Ces filières sont essentielles et indispensables à la pérennité et à la croissance de l'industrie valaisanne.

Ce centre propose une offre complémentaire de formation et est ouvert à tous les apprentis polymécanicien-ne-s et automaticien-ne-s. Il s'agit là d'une solution pragmatique et novatrice, valorisant le partenariat privé-public et prenant en compte les besoins et attentes d'autres industries, entreprises et PME intéressées de la région.

Le SFOP et Constellium Valais investiront 1 million de francs dans les locaux, le parc machines ainsi que dans une mini-usine 4.0. Le canton procédera aux aménagements nécessaires afin d'accueillir quarante apprenti-e-s polymécanicien-ne-s et automaticien-ne-s sur deux ans, sur le modèle Refo+, soit deux ans au CFTI jusqu'à l'examen partiel, puis les deux dernières années en entreprise.

Le CFTI sera directement rattaché à l'Ecole professionnelle technique et des métiers de Sion, désormais dénommée « Campus EPTM » et placé sous une commission de surveillance présidée par le SFOP et composée de représentants des entreprises concernées et des deux communes de Sierre et de Chippis, lesquelles soutiennent tant politiquement que financièrement le CFTI.

Le CFTI est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **Personnes de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation  
027 606 40 00

**Claude Pottier**, chef du Service de la formation professionnelle, 027 606 42 55

